

Je demande la création d'un compte sur le portail famille

Vous n'avez pas encore de compte portail famille

- Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école pour la première fois à Clamart, remplir le formulaire [Je souhaite inscrire mon enfant à l'école](#).

Le service éducation instruira votre demande et vous adressera votre login et mot de passe. Vous pourrez ensuite sur votre portail famille :

- ✓ Calculer votre quotient familial (chaque année à la rentrée et au plus tard au 30 septembre)
- ✓ Mettre en place l'abonnement à la pause méridienne si vous le souhaitez (10% d'économie, engagement et réservation à l'année, prélèvement obligatoire)
- ✓ Faire vos réservations périscolaires (pause méridienne, accueil du soir, études dirigées, mercredi, vacances)

- Si vous souhaitez faire une demande de place en crèche, remplir le formulaire [Je souhaite me faire accompagner sur mon portail famille](#) en cochant le motif « Je souhaite la création d'un compte portail famille » et en précisant « Pour inscription de place en crèche »

Le service de la petite enfance fera votre création de compte et vous adressera votre login et mot de passe.

Vous pourrez ensuite réaliser votre démarche d'inscription en crèche sur votre portail famille.

Dans l'onglet nouvelles démarches « Demande de place en crèche »

- Si vous souhaitez vous inscrire au conservatoire, à une activité du centre socio-culturel ou pour toute autre activité qui demande la création d'un compte portail famille merci de remplir le formulaire [Je souhaite me faire accompagner sur mon portail famille](#) en cochant le motif « Je souhaite la création d'un compte portail famille » et en précisant « Pour inscription à l'activité»

Votre demande sera instruite et votre login et mot de passe vous seront envoyés. Vous pourrez ensuite sur votre portail famille calculer votre quotient familial